

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

- 1.1 Identificateur du produit
- Nom commercial :Poudre prophylactique SILKY SUPRA Menthe/SILKY SUPRA Citron
- Numéro CAS :  
471-34-1
- Numéro CE :  
207-439-9
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- Application de la substance / du mélange Agent de polissage/Composé de brunissage
- 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Fabricant/Fournisseur :  
PRISMANN GmbH  
Otto-Hahn- Ring 6-18  
64653 Lorsch  
[www.prisman.de](http://www.prisman.de)
- Pour plus d'informations, veuillez contacter :[Alexander.Metz@prisman.de](mailto:Alexander.Metz@prisman.de)
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :Tél + 49 (0) 6251 866 980 0, du lundi au vendredi de 9h à 17h, Mo-Fr 9-17 Uhr

\*

**SECTION 2 : Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance n'est pas classée selon le règlement GB CLP.
- Informations Complémentaires:  
Ce produit est un dispositif médical destiné au contact avec le patient. Il n'est donc pas soumis aux dispositions du règlement 1272/2008/UE.
- 2.2 Éléments d'étiquette
- Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008Vide
- Pictogrammes de dangerVide
- Mot d'avertissementVide
- Mentions de dangerVide
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT :Non applicable.
  - vPvB:Non applicable.

\*

**SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients**

- 3.1 Substances
- N° CAS Description 471-34-1  
carbonate de calcium
- Numéro(s) d'identification
- Numéro CE :207-439-9

\*

**SECTION 4 : Premiers secours**

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Informations générales:Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation :Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau :  
Rincer à l'eau tiède.  
Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin.
- Après contact visuel :  
Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

(Suite page 2)

GB

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

Nom commercial : Poudre prophylactique PROPHY TOP FRESH

(Suite de la page 1)

- Après ingestion :Rincez-vous la bouche puis buvez beaucoup d'eau.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés. Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires Aucune autre information pertinente n'est disponible.

\*

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction
- Agents extincteurs appropriés :Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Équipement de protection :Aucune mesure particulière n'est requise.

\*

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgenceNon requis.
- 6.2 Précautions environnementales :Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :Ramasser mécaniquement.
- 6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

\*

**SECTION 7 : Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Prévoir des aspirateurs en cas de formation de poussière. Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés. Aucune mesure particulière n'est requise.
- Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :Le produit n'est pas inflammable.
- 7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités
  - Stockage:
  - Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs :Conserver uniquement dans le récipient d'origine. \*
- Informations complémentaires sur les conditions de stockage :
  - Conserver en position verticale. Protéger de l'humidité et de l'eau.
  - Classe de stockage :13
  - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)Aucune autre information pertinente n'est disponible.

\*

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :Non requis.
- Informations Complémentaires:Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Contrôles techniques appropriésAucune autre donnée ; voir section 7.

(Suite page 3)

GB

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

Nom commercial : Poudre prophylactique PROPHY TOP FRESH

(Suite de la page 2)

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
  - Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.
  - Protection respiratoire :Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
  - Protection des mainsNon requis.
  - Matériau des gantsNon applicable
  - Temps de pénétration du matériau du gant  
Non applicable
  - 
  - Pour se protéger des éclaboussures, des gants fabriqués dans les matériaux suivants conviennent :  
Caoutchouc butyle, BR  
Caoutchouc naturel, NR  
Caoutchouc nitrile, NBR
  - Protection des yeux/du visageLunettes de sécurité

\*

**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base	
• Informations générales	
• État physique	Solide
• Couleur:	Blanc
• Odeur:	Reconnaissable
• Seuil olfactif :	Non déterminé.
• Point de fusion/point de congélation :	Indéterminé.
• Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
• Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
• Limites inférieure et supérieure d'explosion	
• Inférieur:	Non applicable
• Supérieur:	Non applicable
• Point d'éclair:	Non applicable.
• Température de décomposition :	Non déterminé.
• pH (50 g/l) à 20 °C	8.1-8.4
• Viscosité:	
• Viscosité cinématique	Non applicable.
• Dynamique:	Non applicable.
• Solubilité	
• eau à 20 °C :	95 g/l
• Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non déterminé.
• Pression de vapeur :	Non applicable.
• Densité et/ou densité relative	
• Densité à 20 °C :	0,95-1,05 g/cm <sup>3</sup>
• Densité relative	Non déterminé.
• Densité de vapeur	Non applicable.

## • 9.2 Autres informations

## • Apparence:

• Formulaire:  
Comme de la poudre

• Informations importantes sur la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que sur la sécurité.

• Température d'inflammation :

Non applicable

• Propriétés explosives :

Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

• Teneur en solides :

100,0 %

• Poids moléculaire

100,09 g/mol

(Suite page 4)

GB

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

Nom commercial : Poudre prophylactique PROPHY TOP FRESH

(Suite de la page 3)

• Changement de condition	Non applicable.
• Taux d'évaporation	Vide
• Informations relatives aux classes de danger physique	Vide
• Explosifs	Vide
• Gaz inflammables	Vide
• Aérosols	Vide
• Gaz comburants	Vide
• Gaz sous pression	Vide
• Liquides inflammables	Vide
• Solides inflammables	Vide
• Substances et mélanges autoréactifs	Vide
• Liquides pyrophoriques	Vide
• Solides pyrophoriques	Vide
• Substances et mélanges auto-échauffants	Vide
• Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau	Vide
• Liquides oxydants	Vide
• Solides oxydants	Vide
• Peroxydes organiques	Vide
• Corrosif pour les métaux	Vide
• Explosifs désensibilisés	Vide

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

- 10.1 RéactivitéAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter :Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereusesAucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviterAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 10.5 Matières incompatibles :Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :Aucun produit de décomposition dangereux connu.

\*

**SECTION 11 : Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
- Toxicité aiguëSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation cutanéeSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaireSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanéeSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité des cellules germinalesSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- CancérogénicitéSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproductionSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- STOT - exposition uniqueSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- STOT - exposition répétéeSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Risque d'aspirationSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur d'autres dangers

- Propriétés perturbatrices endocriniennes

La substance n'est pas répertoriée.

GB

(Suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

Nom commercial : Poudre prophylactique PROPHY TOP FRESH

(Suite de la page 4)

\*

**SECTION 12 : Informations écologiques**

- 12.1 Toxicité
  - Toxicité aquatique :Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilitéAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulationAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le solAucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT :Non applicable.
  - vPvB:Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes
 

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- 12.7 Autres effets indésirables
  - Informations écologiques complémentaires :
  - Notes générales :
 

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) (évaluation par liste) : légèrement dangereux pour l'eau  
Ne pas laisser le produit non dilué, ni en grande quantité, pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Le rejet de quantités importantes dans les égouts ou le milieu aquatique peut entraîner une augmentation du pH. Un pH élevé est nocif pour les organismes aquatiques. Lors de la dilution du produit, le pH est considérablement réduit, de sorte qu'après utilisation, les rejets aqueux dans les égouts ne présentent qu'une faible nocivité pour les eaux.

\*

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- RecommandationDe plus petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.
- Emballage non nettoyé :
  - Recommandation:Éliminer les emballages conformément à la réglementation sur l'élimination des emballages.

\*

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

• 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Vide
• ADR, ADN, IMDG, IATA	Vide
• 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Vide
• ADR, ADN, IMDG, IATA	Vide
• 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Vide
• ADR, ADN, IMDG, IATA	Vide
• Classe	Vide
• 14.4 Groupe d'emballage	Vide
• ADR, IMDG, IATA	Vide
• 14.5 Risques environnementaux :	Non applicable.
• 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non applicable.

**SECTION 15 : Informations réglementaires**

- 15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
- Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008Éléments d'étiquetage SGH

(Suite page 6)

GB

## Fiche de données de sécurité

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression 09.07.2024

Version numéro 5 (remplace la version 4)

Révision : 09.07.2024

Nom commercial : Poudre prophylactique PROPHY TOP FRESH

(Suite de la page 5)

- Pictogrammes de danger Vide
- Mot d'avertissementVide
- Mentions de danger Vide
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I La substance n'est pas répertoriée.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

\*

**SECTION 16 : Autres informations**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Elles ne constituent toutefois pas une garantie quant aux caractéristiques spécifiques du produit et ne constituent pas un contrat juridiquement valable.

Numéro de tarif douanier : 28363000

- Restriction d'utilisation recommandéeProduit réservé à un usage professionnel
- Service émetteur de la FDS :Division Sécurité des produits
- Contact:Monsieur le Dr Metz
- Abréviations et acronymes :  
ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association du transport aérien international

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB : très persistant et très bioaccumulable

- \* Données par rapport à la version précédente modifiées.

GB